



CTPC du 15 octobre 2003

En bref

1) projet de loi de finances pour 2004

Il prévoit 172 suppressions d'emploi dont 23 B et 149 C en Centrale. Le plan de qualification 2003 prévoit la transformation de 100 postes C pour 100 B, la transformation de 15 B pour 15 A

2) arrêté d'organisation des sous-directions et la direction du budget

Il n'y a pas eu de concertation préalable ! La réorganisation n'est pas seulement liée à la LOLF

3) élections CAP 2004

Les mandats des élus en CAP actuels sont prorogés jusqu'en juillet 2004 mais les arrêtés de nomination des nouveaux élus seront pris dès que possible après le 2^{ème} tour

4) bilan social 2002

La DPMA a transmis un document de bilan social satisfaisant.

Remarque : il n'y a pas de recensement global des personnes handicapées par déontologie mais le MINEFI dit qu'il est au-delà des 6% car on connaît les entrées (NDLR : ce n'est pas ce que dit la Cour des Comptes).

5) questions diverses

- CCA

Elle devient l'Autorité publique des Assurances et des Mutuelles avec un budget à part entière dès 2005, 152 agents, un CTP et un CHS.

Les personnels veulent être mis à disposition et non détachés (cf pétition intersyndicale qui porte aussi sur les problèmes de mobilité et de régime indemnitaire) : la DPMA assure que les agents actuellement en place ont un droit de retour illimité en centrale. Il y aura une réunion tripartite CCA/DPMA/OS.

- Harcèlement moral

La DPMA suivra la Fonction Publique sur ce sujet complexe

- LOLF

Une information sera faite aux OS sur ses conséquences en Centrale

- Bâtiment Montreuil

La liste des services qui iront en juin 2004 à Montreuil sera connue fin décembre. Il y a déjà une partie de la sous-direction immobilier, la mutuelle centrale des Finances, le SESSI Paris. Une visite des locaux par les syndicats sera organisée.

- ***DIGITIP/DARPMI***

Selon Mme Klein, seules la DIGITIP et la DARPMI sont concernées. Elle ne confirme pas à priori les infos sur le lien avec la DECAS. A suivre au CTPM de décembre.

- ***Politique indemnitaire 2003***

L'ACF est revalorisée de 0,7%, de même pour 2004. Le rappel sera versé en décembre 2003 ou en janvier 2004 selon la disponibilité des crédits. Le sujet de la rémunération au mérite n'a pas été abordé à ce CTPC

6) réponses écrites

La DPMA va faire parvenir aux organisations syndicales des réponses écrites sur :

- le service des pensions
- le SCN Immobilier
- le bilan de la réintégration des agents du Crédit Agricole
- la rémunération de agents qui font la revue de presse pour la DIRCOM

7) questions subsidiaires

SUD a de nouveau posé la question du concours Sapin de titularisation en A qui a lieu en janvier 2004 : nombre de postes, qualité de la préparation, bien expliciter ce qui est attendu des candidats (note de synthèse sur dossier), ne pas être hyper sélectif...car c'est un concours d'intégration...

La DPMA a répondu qu'il ne s'agissait pas d'un exercice formel. Il faut s'y préparer notamment par la gestion du temps car c'est une épreuve de 4 heures. Le jury a connaissance des supports IGPDE de préparation (*qui avait été incriminés la fois dernière, entre autres...*). Par contre, il ne connaît pas la note d'écrit du candidat..